

## RAPPORT NARRATIF DE L'AUTO-EVALUATION A MI-PAROURS DES OSC PARTENAIRES :

- Association KABU-WOLO de la commune de Tenindougou de la région de Dioila,
- Association SENIWE de la commune de Benena, région de San,
- Association SOLI-AM de la commune de Mountougoula, région de Koulikoro.

**Projet P6032 : « Renforcement du transfert de compétences et de connaissances entre les organisations de la société civile pour un meilleur accès des enfants à leurs droits fondamentaux en milieu rural défavorisé au Mali ».**

### Date :

**KABUWOLO : du 23 au 25/05/2023**

**SENIWE : du 27 au 29/05/2023**

**SOLI-AM : du 05 au 07/06/2023**



## **Introduction :**

Après 18 mois de mise en œuvre du projet intitulé « **renforcement du transfert de connaissances entre les organisations de la société civile pour un meilleur accès des enfants à leur droits fondamentaux en milieu rural défavorisé au Mali** » dans 15 villages d'intervention de 3 OSC, le Groupe de Recherche Action Droits de l'Enfant Mali a initié une évaluation à mi-parcours de l'état de réalisations des activités du projet.

## **La présente évaluation visait à :**

1. Apprécier le respect du chronogramme des activités, si les approches sont pertinentes et si les résultats engrangés jusque-là semblent permettre de progresser vers l'atteinte des objectifs ; les difficultés rencontrées et la pertinence des stratégies mises en œuvre pour y répondre.
2. Faire ressortir la valeur ajoutée des appuis donnés en relevant leur impact effectif et durable réel ; Surtout en termes de bénéfiques pour la communauté et les enfants d'amélioration des revenus, la qualité de vie en famille, le dialogue au sein des familles et dans la communauté, la scolarisation des enfants et l'accès des enfants à leurs droits.
3. Faire le bilan des réussites et des défis de la mise en œuvre du projet en cherchant à consolider les acquis et transformer progressivement les faiblesses en forces.
4. La capacité des organisations partenaires de s'approprier des approches, de les mettre en œuvre, de rendre compte à l'oral et à l'écrit, cet aspect de l'évaluation pourra nous orienter sur les aspects à renforcer dans la seconde moitié du temps de projet, et à se projeter dans l'avenir une éventuelle possibilité pour que ces organisations puissent devenir des nouveaux partenaires de KiRA pour un projet futur, comme par exemple développer seul cette approche sur une quinzaine de villages.

## **Les principaux points d'analyse portaient sur :**

- L'efficacité
- L'efficience
- La pertinence
- L'impact
- Difficultés
- La durabilité (pérennité et viabilité) du projet

Suite à la collecte des données auprès des membres des 15 villages d'interventions du projet, les communautés nous ont fait savoir qu'ils ont entendu parler de ce projet à travers la bande annonce diffusée par les radios locales de leur zone. En un mot le projet était annoncé avant l'arrivée du personnel sur le terrain

La participation aux ateliers de renforcements de capacité de 15 personnes des 3 OSC partenaires à favorisé la compréhension des droits de l'enfant par un grand nombres des communautés.

les restitutions des ateliers de renforcements de capacités sur les droits de l'enfant ont été fait auprès des communautés dans le délai car après chaque formation le personnel faisait la restitution avec les groupements coopérative le chronogramme des activités ont été respectés, et l'approche est pertinente en ce sens que les communautés ont eu une bonne compréhension des droits de l'enfant (enregistrement à l'état civile, scolarisation et maintien des enfants à l'école, vivre auprès des parents et d'être élevés par eux, le mariage précoce.

**Réponses du questionnaire d'évaluation à mi-parcours des activités du projet  
dans les villages d'intervention des 03 OSC partenaires KABU-WOLO, SENIWE ET SOLI-AM**

COMMUNE/VILLAGES	LES ACQUITS DU PROJET			
	EFFICACITÉ	EFFICIENCE	PERTINENCE	IMPACTS
Commune de Tenindougou Villages : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bagunitou,</b></li> <li>• <b>N'toussouma</b></li> <li>• <b>Nalla 1,</b></li> <li>• <b>Falako</b></li> <li>• <b>Banankabougou</b></li> </ul>	Compréhension des droits de l'enfant par les membres à 70%  Les mots cohésion sociale Prise de conscience sur les droits de l'enfant à 80%.  Découverte de la culture agroécologique qui est à la fois écologique et facteur de développement	<b>Réalisation d'actions collectives :</b> Construction de salles de classes ; Contribution à la construction du centre de santé du village ; La confection d'un puit, Achat des fournitures scolaires. Dénotent l'efficacité projet pour la communauté 3 fois cela signifie que les activités	Droits des enfants sont connus par les communautés ;  L'importance d'acte de naissance ;  Les conséquences de l'exode rurale précoce des enfants, et le mariage d'enfants.	L'instauration de la cohésion sociale entre les femmes du village ;  L'existence d'un fond AGR propre au village ;  Paiement régulier des frais scolaires des enfants,  L'implication des parents d'élèves aux actions de l'école (réparation des tables bancs, achat de crains, de cahiers.  Établissement de jugement supplétif pour 50 enfants) travers une autre organisation grâce aux actions du projet.  Suivi régulier des cours par les élèves au début de l'année scolaire.

				Connaissance et la pratique des méthodes éducatives sans violence
Commune de Bénena Villages : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tèguèna</b></li> <li>• <b>Sékèkuy,</b></li> <li>• <b>Kyo,</b></li> <li>• <b>Woroguma</b></li> <li>• <b>Dobwo</b></li> </ul>	Les objectifs du projet ont été atteints à 70%. La cohésion sociale entre les femmes ; Abandon progressive de l'exode rural précoce ;  Prise de conscience des parents sur l'obtention des actes de naissances des enfants.	<b>Réalisation d'action collective :</b> Achat de craie pour l'école, Réparation des tables bancs.  Obtention des fonds AGR pour l'appui à la scolarisation des enfants, Financement des actions collectives à l'école à l'aide des cotisations mensuelles et l'appui que nous avons auprès de l'OSC SENIWE SIRAKUY de Dobwo	De nos jour 75% d'acte de naissance sont retirés à la mairie. La paix entre les membres de la coopérative. Collaboration positive entre élèves et enseignants à l'école et entre enseignant et parents d'élèves. Communication dans les foyers.	La cohésion sociale entre les femmes du village,  L'obtention d'un fonds AGR pour les membres de la coopérative ;  L'implication des parents dans les activités de l'école par les actions collectives (assainissement de la cour de l'école, achat des fournitures pour l'école,).  La connaissance des droits de l'enfant Diminution de la violence sur les enfants.  La mise en pratique des connaissances reçu lors de la formation sur l'agroécologie.
Commune de Mountougoula Villages	La cohésion sociale dans le village ;	Accès aux fonds pour les activités génératrices de revenus.	Dotation en fonds AGR qui a permis aux membres de la Coopérative d'avoir leur	La solidarité est développée entre les membres de la Coopérative.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Falani,</b></li> <li>• <b>Farako-Drani</b></li> <li>• <b>Tièné,</b></li> <li>• <b>Manacoroni</b></li> <li>• <b>Koukodian</b></li> </ul>	<p>L'importance de de l'acte, l'éducation des enfants ;</p> <p>La protection de l'enfant à travers le respect des droits de l'enfant.</p> <p>Prise de conscience sur les droits fondamentaux des enfants.</p> <p>Mise en place d'un groupement coopératif.</p>	<p>Le petit commerce est développé grâce à ses actions</p> <p>Paiement des frais de scolarité jusqu'à 80% (source directeur de l'école)</p>	<p>propre fonds de roulement.</p> <p>Changement de comportement sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exode rural précoce</li> <li>- L'éducation violente</li> <li>- Les enfants sont de plus en plus écoutés et leurs avis sont pris en compte</li> </ul>	<p>Il existe un fonds AGR pour les femmes du village,</p> <p>Le rassemblement de toutes les femmes en coopérative</p> <p>Les parents s'impliquent davantage dans l'éducation des enfants ;</p> <p>Taux de scolarisation des enfants élevé jusqu'à 70% (Source directeur de l'école)</p> <p>Augmentation du taux d'inscription</p> <p>62 inscrits en 1ère année dont 34 filles.</p> <p>Paiement des frais de scolarités des enfants soit 90%.</p> <p>Le changement progressif des comportements sur les questions des droits de l'enfant.</p> <p>Une prise de conscience sur le mariage précoce et l'exode rural des filles ;</p> <p>Les récoltes sont très riches grâce à l'application des cultures associées</p>
---	--	---	---	--

Commune/villages	ACQUIS/EFFETS INATTENDUS	DÉFIS	RECOMMANDATIONS
Commune de Tenindougou Villages : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bagunitou,</b></li> <li>• <b>N'toussouma</b></li> <li>• <b>Nalla 1,</b></li> <li>• <b>Falako</b></li> <li>• <b>Banankabougou</b></li> </ul>	Instauration de la cohésion sociale entre les membres de la communauté. L'existence d'un fond AGR propre pour les femmes, Implication des parents au suivi de la scolarisation des enfants, Nomination d'une présidente aux conseils du chef de son village.	Sensibiliser les parents retissant sur l'importance la scolarisation des enfants ; Accompagner les groupements coopératifs mis en place à s'approprier d'avantage des droits de l'enfant et les mettre en pratique ; Veuillez sur les outils de gestion administrative et financière des groupements coopératifs ;  Orienter les groupements coopératifs vers les actions durables ;	Avoir un internat pour les enfants ayant passés le 1 <sup>er</sup> cycle.  Avoir un moulin pour moudre le mil qui freinent les activités de maraicher des femmes.
Commune de Bénena Villages : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tèguèna</b></li> <li>• <b>Sékèkuy,</b></li> <li>• <b>Kyo,</b></li> <li>• <b>Woroguma</b></li> <li>• <b>Dobwo</b></li> </ul>	L'obtention de l'appui en fonds AGR remboursable sans intérêts ;  Participations des membres de la coopérative aux dépenses de l'école.	Non implication de certains parents à l'obtention d'acte de naissance de leurs enfants ;  La non implication et la mauvaise lecture de certains parents a adhéré la Coopérative.	Création d'un partenariat avec la mairie pour la pérennisation des actions collectives à l'école en faveur des droits de l'enfant Avoir les moyens pour acheminer leurs produits maraichers ;  Création de magasin de stockage des céréales ; Une parcelle pour le maraichage au nom de la coopérative.

<p>Commune de Mountougoula Villages</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Falani,</b></li> <li>• <b>Farako-Drani</b></li> <li>• <b>Tiènè,</b></li> <li>• <b>Manacaroni</b></li> <li>• <b>Kounkodian</b></li> </ul>	<p>Connaissance des droits de l'enfant, Des conséquences de l'éducation violente, La découverte des méthodes de culture agroécologique.</p>	<p>Sensibiliser d'avantages les enseignants pour qu'ils abandonnent la pratique du châtiments corporels</p> <p>Sensibiliser jeunes à adhérer bureau de la coopérative.</p>	<p>Création d'un gouvernement d'enfant au sein de l'école pour que les enfants participent et donnent leur avis sur ce qui leur concerne</p>
--	---	--	--

## **Résumé d'analyse :**

Ce suivi a été fructueux dans la mesure où il a permis de faire l'état de réalisation des activités après 18 mois de la mise en œuvre du projet. D'où sa pertinence de faire le discernement entre les réussites et les défis à relever durant les prochains mois de mise en œuvre du projet. Les activités du projet sont reconnues par les bénéficiaires.

Les questionnaires ont permis de savoir que dans tous les 15 villages d'interventions l'approche apportée par le projet a donné naissance aux mêmes impacts qui sont entre autres :

- **La cohésion sociale entre les membres de la communauté ;**
- **L'implication des membres de la coopérative à travers les actions collectives (achat de fourniture, construction des centres de santé, confection d'un puit à l'école, la construction des latrines, achat de matériel, l'implication des parents à la scolarisation des enfants.**
- **Prise de conscience sur les questions des droits de l'enfant**
- **Changement progressif de comportement des membres de la communauté**
- **Implication des parents dans le suivi scolaire des enfants.**

Cependant il reste quelques défis à relever que nous espérons palier d'ici la fin du projet tels que

- **Utilisation de fouet comme méthode éducative par certains enseignants**
- **Implication insatisfaisante et manque d'initiative de certaines coopératives dans les activités**
- **Moins de jeunes comme membre de bureau dans certaines coopératives**

L'évaluation a été aussi l'occasion d'un renforcement de capacité, de sensibilisation et d'information à travers les échanges entre les bénéficiaires et le personnel du suivi.



**Groupe de  
Recherche  
Action Droits  
de l'Enfant  
Mali**



## **RAPPORT NARRATIF DE L'ÉVALUATION INSTITUTIONNEL DES ORGANISATION PARTENAIRES :**

- Association KABU-WOLO de la commune de Ténindougou, région de Dioila,
- Association SENIWE de la commune de Benena, région de San
- Association SOLI-AM de la commune de Mountougoula, région de Koulikoro.

**Projet P6032 : Renforcement du transfert de compétences et de connaissances entre les organisations de la société civile pour un meilleur accès des enfants à leurs droits fondamentaux en milieu rural défavorisé au Mali.**

### **Date :**

**KABU-WOLO : du 08  
au 09/06/2023**

**SENIWE : du 11 au  
13/06/2023**

**SOLI-AM : du 20 au  
23/07/2023**

### **Sur financement de :**



## **Introduction :**

L'évaluation institutionnelle est faite sur les forces, les faiblesses de l'organisation dans l'implémentation de 5 axes transversaux à savoir :

1. le Genre,
2. la participation,
3. l'inter actions entre les acteurs,
4. le renforcement des capacités,
5. le sauvegarde de l'enfant (KCS)

dans un premier temps. En fonction des faiblesses constatées, des actions à entreprendre ont été listées.

Ensuite une relation est faite entre chaque action à entreprendre et cinq capacités organisationnelles de références communément appelés les 5 C. Il s'agit :

1. la capacité à équilibrer la diversité et la cohérence,
2. la capacité à s'adapter et à se renouveler,
3. la capacité à inter agir,
4. la capacité à se dédier et à s'engager,
5. la capacité à exécuter des prestations de services, des tâches techniques, logistiques gèrent les performances d'une organisation.

Ce travail de collecte est saisi dans un tableau pour les axes et pour les 5 Capacités organisationnelles.

**Evaluation de l'Association KABU-WOLO DU de la commune de Moutougoula, région de Dioila, sur l'implémentation des axes transversaux dans les activités de l'organisation.**

**Lieu : Bureau de KABU-WOLO à Fana**

**Date : 09 et 10 /06/2023**

**I.** Les caractéristiques d'une bonne organisation sur des cartes (une idée par carte) par rapport à chaque axe transversal.

Les éléments constitutifs de chaque axe transversal sont :

**TABLEAU DES FORCES, FAIBLESSE DE L'ORGANISATION PAR RAPPORT AUX 5 AXES TRANSVERSAUX**

<b>AXE 1 : GENRE</b>	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSE</b>	<b>ACTION A MENER</b>
1. <u>Approche d'équité genre au niveau des instances</u>	« Nom de l'association » KABU-WOLO est sans discrimination.	Pas de mesure/document spécifique sur le genre	Elaborer un document de politique basé sur le genre au sein de l'OSC Kabu-wolo lors de l'assemblée générale prochaine.
2. Disponibilité des systèmes de données désagrégés	Prise en compte de l'aspect genre dans les rapports et comptes rendu des activités		Designier un point focal genre au sein de kabu-wolo
3. Approches équité genre au niveau des bénéficiaires	Implications des femmes dans le cycle du projet 8membres /18 femmes au sein		Equilibrer le pourcentage femme/homme au sein du bureau.
4. Intégration des femmes dans le cycle du projet (suivi/évaluation)	Des membres du bureau soit 45% Des actions sont réalisées dans les activités du P6032		A intégrer dans le plan d'action de KABU-WOLO Sensibilisation sur le genre.
5. Action de sensibilisation sur le genre		Pas planifié dans le P.A de KABU-WOLO	Planifier dans les activités de l'organisation les actions de sensibilisation sur le Genre
6. Identification d'actions sexo-spécifiques nécessaires	Forte sollicitation des femmes à prendre le lead au sein des CGS et occuper leur cota		Soutenir les femmes à intégrer dans les bureaux des CGS et à être des leaders

<b>AXE 2 : PARTICIPATION</b>	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSE</b>	<b>ACTION A ENTREPRENDRE</b>
Intégration des jeunes dans le cycle du projet	Le poste du premier responsable est jeune. Les statuts prônent le leadership des jeunes (Art. 05)		
Création d'espaces d'expression pour les jeunes	Réalisations des activités socio culturelles des jeune (sketchs, théâtres Club d'enfant dans 05 écoles pour les protections des droits de l'enfant	Irrégularité des activités à cause de l'insécurité et des manques de financement	Relancer les espaces d'expression des jeunes dans la commune de Tenindougou. Solliciter la mairie et les coopératives à financer ses groupements d'enfant pour leur village
Soutien aux instances des jeunes	Réalisations d'activités citoyennes avec les jeunes (échange avec un procureur et commissaire de police)	Travail pas avec spécifiquement avec les instances de jeunes	Travailler avec les instances de jeunes

<b>AXE 3 : INTER ACTIONS ENTRE LES ACTEURS</b>	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>	<b>ACTION A ENTREPENDRE</b>
Travail avec les associations locales	Travail avec 08 associations locales dont 05 dans la commune de Tenindougou dont 03 dans la commune urbaine de Bandiagara		Initier des actions avec d'autres organisations locales
Participation à des réseaux pour interagir avec d'autres acteurs	Participent à 03 réseaux COMADE Cadre de concertation collectif Association du pays dogon et dans le conseil local de la jeunesse de Bandiagara		Développé des inters action avec les acteurs intervenant dans leur localité
Interactions avec les autorités politiques	Conseil communal de la mairie de Tenindougou Partenariat avec le cap SDPFEEF, SLDES de Fana Sous-préfecture		

<b>AXE 4 : renforcement des partenaires</b>	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>	<b>ACTION A ENTREPRENDRE</b>
La capacité à réduire une réflexion stratégique		Pas de plan stratégique élaboré pour KABU-WOLO	Renforcement de capacité et élaborer un plan stratégique de 05 ans.
La maîtrise des cycles du projet		5/18 n'ont pas la maîtrise du cycle de projet	Renforcement de capacité des membres de KABU-WOLO
Équipement infrastructure	Engins roulants et équipement de bureau	KABU-WOLO est en location pour son siège et bureau	Avoir son propre siège et bureau
Compétence technique, maîtrise d'expertise technique	Une personne ayant des expertises en droit de l'enfant Deux guides touristiques Un bijoutier Un psychologue, 04 mobilisateurs sociale de vie associative		
Plaidoyer/travail en réseau		10 actions de plaidoyer au niveau communal (sur la gestion pacifique des conflits et la citoyenneté)	
Stratégie d'appropriation locale d'intervention par les partenaires		Approche doit être basée sur la participation, la communication communautaire	
Identification de Baseline	Dispose une base line		Mettre à jour de façon trimestrielle la Baseline
Mise en place d'un système de suivi/évaluation	Suivi régulier des activités de la coopérative sur le projet	Suivi irrégulier des activités de KABU-WOLO, PA non lié à un projet	Planifier le suivi pour toutes les activités de KABU-WOLO
Réfléchir en termes de changement recherché		Pas de séance de travail organisé sur les changements recherchés au sein de KABU-WOLO	Initier des rencontres sur les changements recherchés au sein de KABU-WOLO

Documentation/capitalisation		Documentation en droit de l'enfant Capitalisation des rapports et pièces justificatives	Initier des rencontres sur les changements recherchés au sein de KABU-WOLO
Réflexion critique de qu'on fait	Echange fréquent sur le travail en équipe		

AXE 5 : Politique de Sauvegarde de l'enfant (KCS)	FORCES	FAIBLESSES	ACTIONS A ENTREPRENDRE
Code de conduite	Existence d'un code de conduite signé par le personnel	Manque de suivi régulier Non signé par les membres	Planifier un suivi annuel de document de politique et faire signer les membres. Designier un point focal sauvegarde des droits de l'enfant au sein de KABU-WOLO.
Mécanisme de gestion des plaintes	Gestion de 02 cas de violence physique		Documenter les démarches et tire les leçons
Mise en place d'une politique KCS	05 membres de KABU-WOLO formés sur la notion de sécurité de l'enfant		Recyclage et le suivi des membres formés
Connaissance de la politique	Faible connaissance du document de politique de protection de l'enfant par les membres et certains partenaires		Entreprendre des actions d'informations et de sensibilisation sur le document de politique de protection
Mécanisme de suivi de la mise en œuvre	Pas de plan de suivi de la mise en œuvre de la politique de protection (gestion (cas/cas)		Elaboration d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de politique de protection
Formation et information sur le KCS	5/18 membres formés en KCS		Initier des actions de formations des membres sur le KCS

## II - TABLEAU DE CLASSEMENT DES DEFIS ENTRE LES 5 AXES TRANSVERSAUX ET LES 5 CAPACITES D'UNE ORGANISATION :

La seconde partie de l'analyse a porté sur les capacités de l'organisation à s'adapter, à s'équilibrer, à se dédier, à inter agir avec d'acteurs, se renouveler et à exécuter les tâches dont elle a la responsabilité. Cet exercice est fait en tenant compte des forces et faiblesses pour permettre à l'organisation d'améliorer ses textes, ses pratiques, ses synergie et d'être cohérente avec les textes des OSC travaillant pour l'enfance.

### LES 05 CAPACITES

AXES	LA CAPACITE A EQUILIBRER LA DIVERSITE ET LA COHESION	LA CAPACITE A S ADAPTER ET A SE RENOUELER	LA CAPACITE A INTER AGIR	LA CAPACITE A SE DEDIER ET A S ENGAGER	LA CAPACITE A EXECUTER DES PRESTATIONS DE SERVICES DES TACHES TECHNIQUES LOGISTIQUE GERER LES PERFORMENCES D'UNE ORGANISATION
<b>AXE 1 GENRE</b>	Revoir les dispositions statutaires pour l'esquire homme/femmes dans l'association	Élaboration d'un document de politique de protection basé sur le genre		Soutenir les femmes à intégrer les bureaux de CGS et être des leaders	Intégrer dans le plan d'action de kabu wolo sensibilisation sur le genre
<b>AXE 2 PARTICIPATION</b>		Relancer les espaces d'expressions des jeunes dans la commune de Tenindougou	Travailler avec les instances de jeune	Solliciter la mairie et les coopératives à financier les activités concernant les enfants	

<b>AXE 3 INTER ACTIONS ENTRE LES ACTEURS</b>			Participer au réseau COMADE Travailler avec les associations locales, participer aux cadres de concertation et les organisations de l'Etat		
<b>AXE 4 RENFORCEMENT DES PARTENAIRES</b>		Elaboration d'un document de planification stratégique pour KABU-WOLO par 5 ans		Initier des rencontres sur les changements recherchés au sein de KABU-WOLO	Mettre à jour de façon trimestrielle la Baseline Planifier le suivi sur toutes les activités de KABU-WOLO
<b>AXE 05 KCS</b>	Recyclage des personnes formées et KCS	Mise en place d'un point focal de protection de l'enfant		Signer le document de politique de protection (les membres)	Planifier un suivi annuel du document de politique de protection et ses mécanismes. Gestion des cas de violence (mécanisme). Entreprendre des actions de d'information et de sensibilisation sur le document de politique de protection

### III - Outils de collecte sur les documents administratifs et financiers de KABUWOLO

Séance de travail sur les documents administratifs et financiers de l'organisation avec les membres de KABUWOLO

#### Liste des documents à fournir pour l'évaluation institutionnelle de SENIWE

Date : 13 juin 2023

DESIGNATIONS	Existe	N'existe pas	A chercher
<b><u>I. Documents d'Organisation de la Société</u></b>			
1. statuts	X		
2. règlement intérieur	X		
3. organigramme		X	
4. manuel des procédures administratives, comptables et financières		X	
5- liste des membres	X		
6. Aspect co-signature dans la structure	X		
7. Archivage des documents	X		
-			
<b><u>II. Registres légaux</u></b>			
1. Registre employeur		X	
2. Registre de paie		X	
3. Registre des Assemblées Générales	X		
4. Registres courriers (Arrivée, Départ)	X		
5. Contrat du personnel et fiche d'embauche	X		
6. Gestion de carrière du personnel		X	
<b><u>D. Documents comptables, financiers et budgétaires</u></b>			

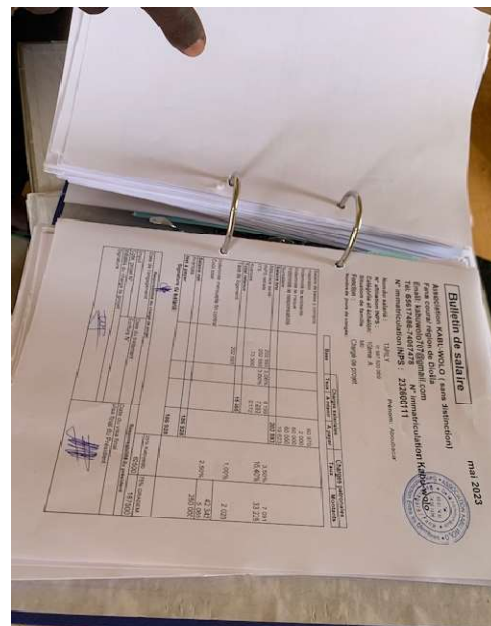
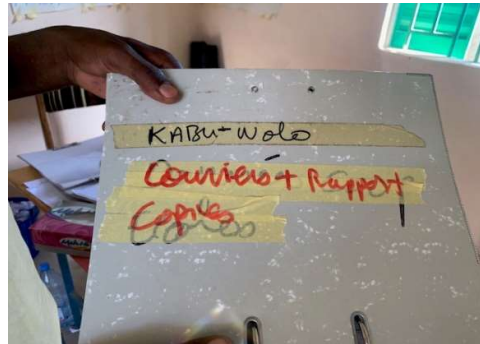
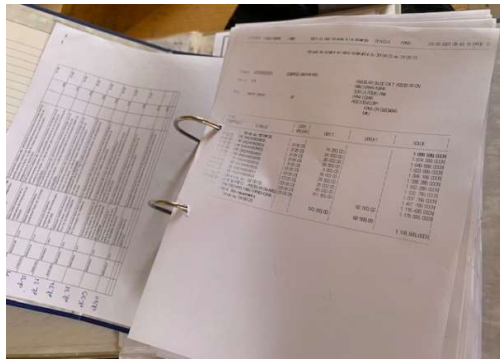
1. Rapports financiers		X	
2. Rapports d'activités	X		
3. Grand livre des comptes		X	
4. Journaux comptables	X		
5. Pièces comptables	X		
<b><u>E. Supports et justificatifs :</u></b>			
1. les pièces de trésorerie (Banques et caisses),	X		
2. les états mensuels et bulletins de paie	X		
3. les déclarations fiscales et sociales	X		
4. les états de rapprochement bancaire		X	
5. l'arrêté de caisse		X	
6. les pointages des immobilisations		X	

**Conclusion : L'OSC KABUWOLO est une organisation qui monte en puissance, en si peu de temps, elle est dynamique dans la commune d'intervention, travail avec les autorités locales traditionnelles et étatiques.**

**Elle est sollicitée par les communautés d'intervention, donc, a une bonne intégration. Cependant, elle doit développer d'autres compétences pour sa consolidation dans le travail avec les enfants et les communautés. On peut citer entre autres : élaborer un document de politique de Protection de l'enfant, initier ses membres à la sauvegarde de l'enfant ; élaborer un plan stratégique et un manuel de Procédures de gestion administrative, financière et comptable, demande à l'inspection du travail une dérogation pour la non tenu du registre de paie, tenir régulièrement les journaux caisses et banques de l'organisation, produire les rapport financier et narratif annuels pour l'Etat, etc.**

**KABU WOLO doit planifier la réalisation des actions à entreprendre et tenir prête les indicateurs d'exécution (sources de vérification) d'ici la fin du projet.**

**ANNEXES : quelques photos des documents institutionnels et de documentations de l'OSC KABU-WOLO.**



**Evaluation de l'Association SENIWE de la commune de Bénéna, région de San, sur l'implémentation des axes transversaux dans les activités de l'organisation.**

**Lieu : Bureau de SENIWE à San**

**Date : 11 et 13 /06/2023**

**I.** Les caractéristiques d'une bonne organisation sur des cartes (une idée par carte) par rapport à chaque axe transversal.

Les éléments constitutifs de chaque axe transversal sont :

**TABLEAU DES FORCES, FAIBLESSE DE L'ORGANISATION PAR RAPPORT AUX 5 AXES TRANSVERSAUX**

<b>AXES 01 GENRE</b>	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSE</b>	<b>ACTION A MENER</b>
1. <u>Approche d'équité genre au niveau des instances</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ¾ Femmes dans le bureau</li> <li>- Une femme et deux hommes au comité de gestion</li> <li>- Une responsable des femmes existe dans l'association</li> </ul>	<p>Absence de texte écrite pour le quota des femmes dans les instances</p> <p>Pas former en genre</p>	<p>Intégré dans les statuts le quota des femmes dans les instances</p> <p>Former les membres de l'association sur le genre</p>
2. Disponibilité des systèmes de données désagrégés	Les donnes sont désagrégées en hommes et femmes		
3. Approches équité genre au niveau des bénéficiaires	Prise en compte de l'équité genre les services aux membres (travaux champêtres, prêt, épargne de aide social en cas de décès)		
4. Intégration des femmes dans le cycle du projet (suivi/évaluation)	Les femmes sont à tous les niveaux du cycle du projet		
5. Action de sensibilisation sur le genre	Mener des actions de sensibilisations sur la famille (couple modèle)	Pas d'action de sensibilisations spécifique sur le genre	Réaliser des actions de sensibilisations sur le genre

AXE 2 PARTICIPATION	FORCES	FAIBLESSE	ACTION A ENTREPRENDRE
Intégration des jeunes dans le cycle du projet	3 jeunes dont 2 femmes sont membre du bureau SENIWE		
Création d'espaces d'expression pour les jeunes	Réunion mensuelle des jeunes de la coopérative SENIWE à Bamako	Pas de rencontre entre jeunes dans le village	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relancer les rencontres des jeunes au niveau village</li> <li>- Designner un responsable des jeunes</li> </ul>
Soutien aux instances des jeunes	Travaille avec 5 groupements scolaires d'enfants (projet en partenariat)	Pas d'action avec les instances de jeunes	Initier des actions avec les instances de jeunes

AXE 3 INTER ACTIONS ENTRE LES ACTEURS	FORCES	FAIBLESSES	ACTION A ENTREPRENDRE
Travail avec les associations locales	Travaille avec 4 associations locales grâce au projet en partenariat	Pas d'interaction avec d'autres organisations locales en dehors du projet	Initier des actions avec d'autres organisations locales
Participation à des réseaux pour interagir avec d'autres acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe aux activités de la COMADE régionale de San</li> <li>- Action de sensibilisation de la gestion de banque céréales avec CARITAS Mali</li> </ul>	Peu d'interaction avec d'autres acteurs de leur zone	Développer des interactions avec les acteurs intervenant dans leur localité
Interactions avec les autorités politiques	Les actions de SENIWE sont connues par les autorités et appréciées (chef de village ; CAP ; sous-préfet ; DRPFF ; maire)		
Intégration des cadres existants	Membre du cadre de concertation de la COMADE régional de San		
Participation aux cadres de concertation	Membre du cadre de concertation des acteurs de protection de San		

<b>AXE 4 RENFORCEMENT DES PARTENAIRES</b>	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>	<b>ACTION A ENTREPRENDRE</b>
La capacité à réduire une réflexion stratégique	Dispose au moins de 2 personnes capables de conduire une réflexion stratégique	Pas de document de planification stratégique de leurs actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de capacité des membres de SENIWE sur l'élaboration d'un document de planification stratégique</li> <li>- Elaborer un document de planification stratégique de 4 ans</li> </ul>
La maîtrise des cycles du projet	Au moins 2 personnes SENIWE maîtrisent le cycle du projet	Peu de membres de l'OSC SENIWE connaissent le cycle du projet	Renforcer les capacités des membres de l'OSC SENIWE sur le cycle du projet
Équipement infrastructure	Dispose de 2 motos et matériels bureautiques	Ne dispose pas de parcelle en son nom, est en location	Avoir sa propre parcelle et construire un siège
Compétence technique, maîtrise d'expertise technique	Au moins deux personnes ont des compétences en vie associative au projet	Peu de personnes ont une compétence technique dans la vie associative	Renforcer les capacités des membres de SENIWE de compétence technique en vie associative
Plaidoyer/travail en réseau	Au moins deux personnes ont des compétences en plaidoyer/ travaille en réseau	Peu de membres connaissent les techniques de plaidoyer/ travaille en réseau	Renforcer les capacités des membres en plaidoyer et travaille en réseau
Stratégie d'appropriation locale d'intervention par les partenaires	Séance de travail en équipe avec le personnel du projet GRADEM, point focaux Coopérative		
Identification de Baseline	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des bases de données pour les activités du projet en partenariat avec GRADEM</li> <li>- Tenue des rapports d'activité de l'OSC SENIWE dans un cahier</li> </ul>	Non utilise du registre de compte rendu des activités de l'association	Mettre à jours le registre de compte rendu des réunions

Mise en place d'un système de suivi/évaluation	<p>Plusieurs séances de réflexion ont été réalisées en termes de changement recherché</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Ouverture d'un compte bancaire</li> <li>✚ Mettre le payement des intérêts a chaque mois au lieu de chaque 6 mois</li> </ul>		
<p>Réfléchir en termes de changement recherché</p> <p>Réflexion critique de qu'on fait</p>	<p>Organiser des réunions de réflexions critiques sur ce que l'organisation fait</p> <p>Exemple : Travailler avant le payement d'un service de prestation, ne plus faire que la fête avec les cotisations annuelles</p>		

<b>AXE 5 KCS (DOCUMENT DE POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANT)</b>	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>	<b>ACTIONS A ENTREPRENDRE</b>
Code de conduite	Existence d'un code de conduite signé par le personnel et le président de l'OSC		
Mécanisme de gestion des plaintes	Gestion d'un cas d'enlèvement d'une jeune fille scolarisée à Worokuma pour mariage	Pratiques culturelles néfastes perdurent	Accroître les sensibilisations sur les pratiques néfastes dans les communautés
Mise en place d'une politique KCS	Code de conduite disponible	Pas de document de politique de protection de l'enfant au niveau de l'OSC SENIWE	Elaborer un document de politique de protection de l'enfant pour l'organisation
Connaissance de la politique	22 membres de l'OSC SENIWE connaissent la politique de protection	Grands nombres de militants n'ont pas eu connaissance de la politique de protection de l'enfant	Information et sensibilisation des communautés sur la politique de protection de l'enfant
Mécanisme de suivi de la mise en œuvre		Pas de mécanisme de suivi évaluation du KCS élaboré	Elaborer un mécanisme de suivi évaluation du KCS
Formation et information sur le KCS	22 membres informés sur le KCS	Peu de personnes formées/ informer en KCS	Initier des sessions de formation sur le KCS (politique de protection de l'enfant)

**TABLEAU DE CLASSEMENT DES DEFIS ENTRE LES 5 AXES TRANSVERSAUX ET LES 5 CAPACITES D'UNE ORGANISATION :**

La seconde partie de l'analyse a porté sur les capacités de l'organisation à s'adapter, à s'équilibrer, à se dédier, à inter agir avec d'acteurs, se renouveler et à exécuter les tâches dont elle a la responsabilité. Cet exercice est fait en tenant compte des forces et faiblesses pour permettre à l'organisation d'améliorer ses textes, ses pratiques, ses synergies et d'être cohérente avec les textes des OSC travaillant pour l'enfance.

<b>AXE</b>	<b>LA CAPACITE A EQUILIBRER LA DIVERSITE ET LA COHESION</b>	<b>LA CAPACITE A S ADAPTER ET A SE RENOUVELER</b>	<b>LA CAPACITE A INTER AGIR</b>	<b>LA CAPACITE A SE DEDIER ET A S ENGAGER</b>	<b>LA CAPACITE A EXECUTER DES PRESTATIONS DE SERVICES DES TACHES TECHNIQUES LOGISTIQUE GERER LES PERFORMANCES D'UNE ORGANISATION</b>
<b>AXE 01 GENRE</b>	- Intégrer dans les statuts le quota des suivis dans les instances	- Elaborer un document de politique sur le genre		- Former les membres de l'association sur le genre	- Réaliser les actions de sensibilisation sur le genre
<b>AXE 2 PARTICIPATION</b>	- Intégrer dans les statuts la création d'espace d'expression pour jeunes, femmes, enfants		- Initier les actions avec les instances de jeune		- Organiser la tenue des espaces d'expression pour jeunes, femmes, enfants

	- Prévoir la désignation d'un responsable des jeunes, femmes, enfants				
<b>AXE 3 INTERACTIONS ENTRE LES ACTEURS</b>			- Initier les actions avec d'autres organisations et d'autres acteurs intervenants dans la zone		
<b>AXE 4 RENFORCEMENT DES PARTENAIRES</b>		- Elaboration d'un document de planification stratégique de SENIWE pour 4 ans		- Renforcement de capacité des membres de SENIWE sur la planification stratégique sur le cycle du projet ; - Sur les compétences techniques en vie associative ; en plaidoyer, travail en réseau	- Avoir sa propre parcelle et construire un siège - Mettre à jours le registre de compte rendu des réunions
<b>AXE 05 KCS</b>		- Elaborer un document de politique de protection des			- Accroître les actions de sensibilisation sur les

		<p>enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du document de protection</li> </ul>			<p>politiques néfastes dans la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et sensibilisé sur le document de politique de protection des enfants</li> <li>- Initier des séances de formation sur le KCS (politique de protection de l'enfant)</li> </ul>
--	--	---	--	--	---

## Outils de collecte sur les documents administratifs et financiers de SENIWE

Séance de travail sur les documents administratifs et financiers de l'organisation avec les membres de SENIWE

### Liste des documents à fournir pour l'évaluation institutionnelle de SENIWE

Date : 13 juin 2023

DESIGNATIONS	Existe	N'existe pas	A chercher
<b><u>I. Documents d'Organisation de la Société</u></b>			
1. statuts	X		
2. règlement intérieur	X		
3. organigramme		X	
4. manuel des procédures administratives, comptables et financières		X	
<u>5- liste des membres</u>	X		
<u>6. Aspect cosignature dans la structure</u>	X		
<u>7. Archivage des documents</u>	X		
-			
<b><u>II. Registres légaux</u></b>			
1. Registre employeur		X	
2. Registre de paie		X	
3. Registre des Assemblées Générales	X		
4. Registres courriers (Arrivée, Départ)	X		
5. Contrat du personnel et fiche d'embauche	X		
6. Gestion de carrière du personnel		X	
<b><u>D. Documents comptables, financiers et budgétaires</u></b>			
1. Rapports financiers		X	

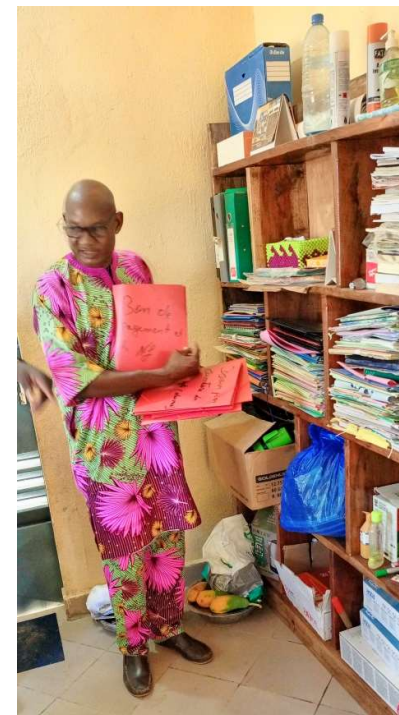
2. Rapports d'activités	X		
3. Grand livre des comptes		X	
4. Journaux comptables	X		
5. Pièces comptables	X		
<b><u>E. Supports et justificatifs :</u></b>			
1. les pièces de trésorerie (Banques et caisses),	X		
2. les états mensuels et bulletins de paie	X		
3. les déclarations fiscales et sociales	X		
4. les états de rapprochement bancaire		X	
5. l'arrêté de caisse		X	
6. les pointages des immobilisations		X	

**Conclusion : L'OSC SENIWE est une organisation qui apprend vite, elle est dynamique dans la commune d'intervention, travail avec les autorités locales traditionnelles et étatiques.**

**Elle est sollicitée par les communautés d'intervention, donc, a une bonne intégration. Cependant, elle doit développer d'autres compétences pour sa consolidation dans le travail avec les enfants et les communautés. On peut citer entre autres : élaborer un document de politique de Protection de l'enfant, initier ses membres à la sauvegarde de l'enfant ; élaborer un plan stratégique et un manuel de Procédures de gestion administrative, financière et comptable, demande à l'inspection du travail une dérogation pour la non tenu du registre de paie, tenir régulièrement les journaux caisses et banques de l'organisation, produire les rapports financier et narratif annuels pour l'Etat, etc.**

**Cependant, l'OSC SENIWE doit renforcer les compétences de l'animatrice dans l'utilisation de l'ordinateur, de son mail. Elle doit aussi planifier la réalisation des actions à entreprendre et tenir prête les indicateurs d'exécution (sources de vérification) d'ici la fin du projet.**

**ANNEXES : quelques photos des documents institutionnels et de documentations de l'OSC SENIWE.**



**Evaluation de l'Association SOLI-AM de la commune de Mountougoula, région de Koulikoro, sur l'implémentation des axes transversaux dans les activités de l'organisation.**

**Lieu : Bureau de SOLI-AM à Koulikoro**

**Date : 20 et 23 /07/2023**

**II.** Les caractéristiques d'une bonne organisation sur des cartes (une idée par carte) par rapport à chaque axe transversal. Les éléments constitutifs de chaque axe transversal sont :

**TABLEAU DES FORCES, FAIBLESSE DE L'ORGANISATION PAR RAPPORT AUX 5 AXES TRANSVERSAUX**

AXES	FORCES	FAIBLESSE	ACTION A MENER	indicateur	Période
6. Genre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bureau 09 personnes dont 1 homme</li> <li>- Présidente (femme)</li> <li>- Vice-présidente (femme)</li> <li>- Trésorière (Femme)</li> <li>- Groupe cible : les femmes et les filles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le quota genre n'est pas dans le statut.</li> <li>- Cible garçons rares</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insérer le quota genre dans les statuts de la prochaine assemblée</li> <li>- Prendre en compte le groupe cibles garçons/filles dans les activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Copies statuts, rapports produits</li> <li>- Cible des actions lors de l'assemblée générale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avant 2024</li> </ul>
7. Participation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de jeunes filles au bureau de SOLI-AM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence d'espaces d'éducation pour les garçons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création des espaces d'éducation mixte (filles et garçons)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Photos</li> <li>- Copies des rapports</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 -ème secrétaire à l'organisation</li> <li>- Réalisation des activités de Transformation alimentaire savonnerie, assainissement</li> <li>- Existences de 05 espaces d'éducatifs</li> <li>-</li> </ul>				
8. Inter actions entre les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 10 associations partenaires</li> <li>- Membre de la coalition malienne des droits de l'enfant</li> <li>- Collabore avec le CNLTE</li> <li>- Participe aux cadres de concertations de la COMADE</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1/5 commune associe SOLI-AM à ses activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un partenariat dynamique de collaboration avec toutes les 05 communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Copies des invitations</li> <li>- Décharges des lettres de partenariat</li> </ul>	D'ici fin 2023
9. Renforcement des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alphabétisation</li> <li>- Gestion de projet</li> <li>- Saponification</li> <li>- Transformation alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un document de planification stratégique</li> <li>- 1/9 maîtrise le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un document de planification stratégique</li> <li>- Formation des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Copie de document de planification stratégique</li> <li>- Module des</li> </ul>	D'ici fin 2023

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engin roulant</li> <li>- Equipement de bureau</li> <li>- Dispose d'un siège</li> <li>- Dispose d'une personne ayant d'expertise d'écrire un projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi du projet</li> <li>- Pas de système de capitalisation de base de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- membres du bureau en cycle de suivi de projet</li> <li>- Mise en place d'une base de données opérationnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formations</li> <li>- Une base de données disponibles</li> </ul>	
10.Document politique protection l'enfance	de de de	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispose d'un code de conduite</li> <li>- Information et sensibilisation des animatrices</li> <li>- 6 gestions de cas d'enfant en détresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas signer par les membres du bureau, ni par les animatrices</li> <li>- Pas de cas documenté</li> <li>- 5/13 personnes informées en KCS (sauvegarde de l'enfant)</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire des campagnes d'information et de sensibilisation des animatrices et les membres du bureau pour la signature du code de conduite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les copies signées disponibles</li> </ul>	D'ici fin septembre 2023

**TABLEAU DE CLASSEMENT DES DEFIS ENTRE LES 5 AXES TRANSVERSAUX ET LES 5 CAPACITES D'UNE ORGANISATION :**

La seconde partie de l'analyse a porté sur les capacités de l'organisation à s'adapter, à s'équilibrer, à se dédier, à inter agir avec d'acteurs, se renouveler et à exécuter les tâches dont elle a la responsabilité. Cet exercice est fait en tenant compte des forces et faiblesses pour permettre à l'organisation d'améliorer ses textes, ses pratiques, ses synergies et d'être cohérente avec les textes des OSC travaillant pour l'enfance.

AXE	LA CAPACITE A EQUILIBRER A LA DIVERSITE ET A LA COHESION	LA CAPACITE A S ADAPTER ET A SE RENOUVELER	LA CAPACITE A INTER AGIR	LA CAPACITE A SE DEDIER ET A S ENGAGER	LA CAPACITE A EXECUTER DES PRESTATIONS DE SERVICES DES TACHES TECHNIQUES LOGISTIQUE GERER LES PERFORMANCES D'UNE ORGANISATION
<b>AXE 01 GENRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8/9 des femmes membres du bureau travaillent avec les femmes et les filles.</li> <li>- Revoir les dispositions statutaires pour mettre les quotas hommes/femmes</li> <li>- Diversifier les groupes cibles en ajoutant les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insérer quota genre dans les statuts</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des lieux concernant les jeunes garçons pour leur intégration comme groupe cible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et sensibiliser les membres de SOLI-AM sur la notion du genre et la prise en compte des groupes cibles</li> <li>- Intégrer dans le plan d'action les groupes cibles</li> </ul>

	garçons en plus des filles				
<b>AXE 2 PARTICIPATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des espaces d'éducation mixte (filles et garçons)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier les actions avec les instances de jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite d'échange d'expérience avec les structures ayant des espaces d'expression de garçons ou mixte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un document stratégique pour la création d'espace d'expression mixte</li> </ul>	
<b>AXE 3 INTERACTIONS ENTRE LES ACTEURS</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer sa participation dans les différents cadres de concertations des sociétés civiles, Etats et municipalité</li> <li>- Renforcer sa participation au sein de la COMADE</li> </ul>		
<b>AXE 4 RENFORCEMENT DES PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de capacité des membres sur le cycle de projet</li> <li>- La mise en place d'une base de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un document de planification stratégique</li> <li>- Elaboration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au programme de renforcement de capacité des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des rencontres de restitutions et de recyclage sur les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renseigner la base de données</li> <li>- Elaborer les projets et chercher des</li> </ul>

	données - Renforcement de capacité sur la planification stratégique	d'un document pour la mise en place d'une base de données	partenaires de SOLI-AM	renforcement s de capacités	partenaires techniques et financiers
<b>AXE 05 KCS</b>	- Renforcement de capacités des membres du bureau des animatrices sur la politique de protection de l'enfant	- Désigner un point focal protection au sein de SOLI-AM	- Mise à jour du répertoire de référencement des cas	- Faire signer le code de conduite par les membres du bureau, les partenaires, les fournisseurs	- Réaliser des actions d'information et de sensibilisation sur le code de conduite - Planifier le suivi de la mise en œuvre du code de conduite

## Outils de collecte sur les documents administratifs et financiers de SOLI-AM

Séance de travail sur les documents administratifs et financiers de l'organisation avec les membres de SOLI-AM

### Liste des documents à fournir pour l'évaluation institutionnelle de SOLI-AM

Date : 20 juillet 2023

DESIGNATIONS	Existe	N'existe pas	A chercher
<b><u>I. Documents d'Organisation de la Société</u></b>			
1. statuts	X		
2. règlement intérieur	X		
3. organigramme		X	
4. manuel des procédures administratives, comptables et financières		X	
<u>5- liste des membres</u>	X		
<u>6. Aspect cosignature dans la structure</u>	X		
<u>7. Archivage des documents</u>	X		
-			
<b><u>II. Registres légaux</u></b>			
1. Registre employeur		X	
2. Registre de paie		X	
3. Registre des Assemblées Générales		X	
4. Registres courriers (Arrivée, Départ)		X	
5. Contrat du personnel et fiche d'embauche	X		
6. Gestion de carrière du personnel		X	
<b><u>D . Documents comptables, financiers et budgétaires</u></b>			
1. Rapports financiers		X	
2. Rapports d'activités		X	

3. Grand livre des comptes		X	
4. Journaux comptables		X	
5. Pièces comptables		X	
<b><u>E. Supports et justificatifs :</u></b>			
1. les pièces de trésorerie (Banques et caisses),		X	
2. les états mensuels et bulletins de paie	X		
3. les déclarations fiscales et sociales	X		
4. les états de rapprochement bancaire		X	
5. l'arrêté de caisse		X	
6. les pointages des immobilisations		X	

**Conclusion : L'OSC SOLI AM est une organisation qui apprend vite, elle est dynamique dans la commune d'intervention, travail avec les autorités locales traditionnelles et étatiques.**

**Elle est sollicitée par les communautés d'intervention, donc, a une bonne intégration. Cependant, elle doit développer d'autres compétences pour sa consolidation dans le travail avec les enfants et les communautés. On peut citer entre autres : élaborer un document de politique de Protection de l'enfant, initier ses membres à la sauvegarde de l'enfant ; élaborer un plan stratégique et un manuel de Procédures de gestion administrative, financière et comptable, demande à l'inspection du travail une dérogation pour la non tenu du registre de paie, tenir régulièrement les journaux caisses et banques de l'organisation, produire les rapports financier et narratif annuels pour l'Etat, etc.**

**Cependant, l'OSC SOLI AM doit renforcer les compétences de l'animateur dans l'utilisation de l'ordinateur, de son mail. Elle doit aussi planifier la réalisation des actions à entreprendre et tenir prête les indicateurs d'exécution (sources de vérification) d'ici la fin du projet.**

**ANNEXES : quelques photos des documents institutionnels et de documentations de l'OSC SOLI-AM.**



## **Conclusion :**

Cet exercice a été salué par les trois organisations, d'où sa pertinence dans sa réalisation avec les responsables statutaires et le personnel. Les participants sont sorties de cet exercice reconforter et renforcer sur les contraintes de la vie associative (les axes transversales, les 5 C) une découverte. Le défi est de prendre les mesures pour réaliser les actions à entreprendre d'ici la prochaine rencontre de suivi en décembre 2023 pour faire le point. Un plan d'accompagnement des trois OSC est élaboré pour les aider à renforcer les faiblesses (voir tableau en annexe).

## **Les points d'appréciations des trois OSC par rapport aux objectifs de l'évaluation :**

**1. Au niveau de l'Apprécier le respect du chronogramme des activités**, si les approches sont pertinentes et si les résultats engrangés jusque-là semblent permettre de progresser vers l'atteinte des objectifs ;

Les OSC ont exécuté à temps les activités conformément au chronogramme. Les communautés ont témoigné de savoir-faire à traiter les thèmes et convaincre les plus récalcitrants. Les communautés n'ont cessé de souligner l'importance de l'utilisation de la langue locale comme outils de communication. Le Bamanankan à Mountougoula et à Teningoudou ; le Bomus dans la commune de Benéna. Toutes les 15 coopératives protectrices des droits de l'enfant et engagées dans le développement durable ont été mise en place en moins de 90 jours. Un total de 855 binômes membres de coopératives avec 2068 enfants dont 1020 filles sont dynamiques dans leur communautés et engagés sur les questions de protection des droits de l'enfant. Plus de trois actions concrètes réalisées par chacune des 15 coopératives en moins de 15 mois d'activités.

**2. Faire ressortir la valeur ajoutée des appuis donnés en relevant leur impact effectif et durable réel** ; Surtout en termes de bénéfices pour la communauté et les enfants d'amélioration des revenus, la qualité de vie en famille, le dialogue au sein des familles et dans la communauté, la scolarisation des enfants et l'accès des enfants à leurs droits.

La bonne tenue des outils de gestion par les coopératives ont permis l'accroissement de leur fond propre. Le paiement des frais d'adhésion, de la cotisation régulièrement, des intérêts sur les services de prêts aux membres (chaque 5000 F apporte à la coopérative un intérêt de 250 FCFA par mois, payable par mois et rétribuer à d'autres membres. Cette activité a créé une disponibilité d'argent pour les membres de la coopérative, permettant du coup à ces derniers de mener des activités génératrices de revenus. Donc, d'avoir de l'argent pour leurs besoins quotidiens et pour la scolarisation des enfants, de la famille, etc. Les fonds propres des coopératives ont évolué de 35.000 FCFA à 1.500.000 FCFA en moins de 22 mois d'activités. Les initiatives collectives en faveur de la communauté (appui à l'école, au centre de santé, réparation de forages, de moulin, construction de salle d'infirmierie, etc.) témoigne de la cohésion sociale en marche dans la communauté. L'augmentation des fonds propres de la coopérative témoigne du respect des principes et normes de fonctionnement donc d'un bon esprit du groupe. D'autres impacts : l'instauration de la cohésion sociale entre les femmes du village ; l'existence d'un fond AGR propre au village ; le paiement régulier des frais scolaires des enfants, l'implication des parents d'élèves aux actions de l'école (réparation des tables bancs, achat de crains, de cahiers), l'établissement de jugement supplétif pour 50 enfants) ; le suivi régulier des cours par les élèves au début de l'année scolaire.

### **3. Faire le bilan des réussites et des défis de la mise en œuvre du projet en cherchant à consolider les acquis et transformer progressivement les faiblesses en forces.**

Les réussites dans la mise en œuvre du projet portent sur : l'interaction avec d'autres organisations est développée par les trois OSC chacune dans sa commune d'intervention ; sont membres de réseaux dont la Coalition Malienne pour les Droits de l'Enfant ; le cadre de concertation communal de la société civile, etc. Au titre des défis, chaque OSC se différencie en fonction de son évolution :

- Relancer les espaces d'expression des jeunes dans la commune,
- Solliciter la mairie et les coopératives à financer les groupements d'enfants,
- Travailler avec les instances de jeunes,
- Renforcement de capacité et élaborer un plan stratégique,
- Initier des rencontres sur les changements recherchés au sein de l'organisation.
- Suivre et évaluer les coopératives à partir des critères de performances définis par l'équipe.

### **4. La capacité des organisations partenaires de s'approprier des approches, de les mettre en œuvre, de rendre compte à l'oral et à l'écrit, cet aspect de l'évaluation pourra nous orienter sur les aspects à renforcer dans la seconde moitié du temps de projet, et à se projeter dans l'avenir une éventuelle possibilité pour que ces organisations puissent devenir des nouveaux partenaires de KiRA pour un projet futur, comme par exemple développer seul cette approche sur une quinzaine de villages.**

Les trois OSC ont été évalué sur le plan organisationnel et les recommandations suivantes ont été formulées :

- Elaborer un document de politique de protection de l'enfant pour l'organisation,
- Designer un point focal sauvegarde des droits de l'enfant au sein de l'organisation,
- Planifier un suivi annuel de document de politique et faire signer les membres,
- Elaborer un manuel des procédures administratives, comptables et financières,
- Elaborer un organigramme pour l'organisation,
- Dotation de l'organisation d'un registre employeur et cherche une lettre de dérogation à la tenue du registre de paie,
- Tenir le journal caisse et banque de l'organisation
- Etablir un rapport narratif et financier certifiés de l'organisation à sous mettre à la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT),

#### **En résumé :**

- Les trois OSC (KABU WOLO ; SENIWE et SOLI AM) connaissent l'approche d'intervention du projet et contribuent au renforcement des capacités des coopératives mises en place pour l'implémenter.
- Treize des Quinze (13/15) coopératives mises en place, sont dynamiques, respectent leurs textes et les engagements. Elles ont toutes un montant de (360.650 F CFA à 2.198.590 FCFA) de fonds propres (frais adhésions + cotisations + intérêts sur les services de prêts + les pénalités) après 22 mois de fonctionnement au 31 décembre 2023, contre (34.900 F CFA à 268.500 FCFA) en mars 2022.
- Le GRADEM élabore un plan d'accompagnement des OSC pour la réalisation des recommandations.

## SYNTHESE DU RAPPORT NARRATIF DE L'AUTO-EVALUATION A MI-PARCOURS DU Projet P-6032

**« Renforcement du transfert de compétences et de connaissances entre les organisations de la société civile pour un meilleur accès des enfants à leurs droits fondamentaux en milieu rural défavorisé au Mali ».**

### **Période de l'auto-évaluation :**

⇒ **KABU-WOLO : du 23/05/2023 au 09/06/2023**

⇒ **SENIWE : du 27/05/2023 au 13/06/2023**

⇒ **SOLI-AM : du 05/06/2023 au 23/07/2023**

### **Introduction :**

Après 18 mois de mise en œuvre du projet intitulé « renforcement du transfert de connaissances entre les organisations de la société civile pour un meilleur accès des enfants à leur droits fondamentaux en milieu rural défavorisé au Mali » P-6032, une évaluation interne à mi-parcours a eu lieu. Cette évaluation a porté sur l'état de mise en œuvre dudit projet d'une part, et sur les capacités à cet égard des trois organisations partenaires du GRADEM (Groupe de Recherche Action Droits de l'Enfant Mali) dans le cadre dudit projet d'autre part. L'évaluation a été réalisée dans 15 villages des trois régions d'intervention de ces organisations partenaires et ceci ensemble avec eux, alors avec l'association KABU-WOLO dans la commune de Tenindougou de la région de Dioila, avec l'association SENIWE dans la commune de Benena de la région de San et avec l'association SOLI-AM dans la commune de Mountougoula de la région de Koulikoro.

### **Les points d'appréciation dans le cadre de l'évaluation :**

L'équipe d'évaluation, composée de superviseurs, de financiers, de l'assistante technique et du Directeur du projet des organisations participantes, est parvenu aux résultats suivants lors de l'évaluation.

#### **1. Apprécier le respect du chronogramme des activités, la pertinence des approches et les résultats engrangés jusque-là permettant de progresser vers l'atteinte des objectifs**

Les organisations participantes ont exécuté à temps les activités conformément au chronogramme. Les communautés ont témoigné de savoir-faire à traiter les thèmes et convaincre les plus récalcitrants. Les communautés n'ont cessé de souligner l'importance de l'utilisation de la langue locale comme outils de communication : Le Bamanankan à Mountougoula et à Teningoudou ; le Bomu dans la commune de Benena. Toutes les 15 coopératives protectrices des droits de l'enfant et engagées dans le développement durable ont été mise en place en moins de 90 jours. Un total de 855 binômes membres de coopératives avec 2068 enfants dont 1020 filles sont dynamiques dans leur communautés et engagés sur les questions de protection des droits de l'enfant. Plus de trois actions concrètes réalisées par chacune des 15 coopératives en moins de 15 mois d'activités.

#### **2. Faire ressortir la valeur ajoutée des appuis donnés en relevant leur impact effectif et durable réel**

La bonne tenue des outils de gestion par les coopératives a permis l'accroissement de leur fond propre : le paiement des frais d'adhésion, de la cotisation régulièrement et des intérêts sur les services de prêts aux membres (chaque 5000 FCFA apporte à la coopérative un intérêt de 250 FCFA par mois, payable par mois et rétribuer à d'autres membres). Ceci a créé une disponibilité d'argent pour les membres de la coopérative, permettant du coup à ces derniers de mener des activités génératrices de revenus. Donc, d'avoir de l'argent pour leurs besoins quotidiens et pour la scolarisation des enfants, de la famille, etc. Les fonds propres des coopératives ont évolué de 34.900 FCFA - 268.500 FCFA à 360.650 FCFA - 2.198.590 FCFA en moins de 22 mois d'activités. Les initiatives

collectives en faveur de la communauté (appui à l'école, au centre de santé, réparation de forages, de moulin, construction de salle d'infirmier, etc.) témoigne de la cohésion sociale en marche dans la communauté. L'augmentation des fonds propres de la coopérative témoigne du respect des principes et normes de fonctionnement donc d'un bon esprit du groupe. D'autres impacts sont : l'instauration de la cohésion sociale entre les femmes du village ; l'existence d'un fond AGR propre au village ; le paiement régulier des frais scolaires des enfants, l'implication des parents d'élèves aux actions de l'école (réparation des tables bancs, achat de crains/cahiers), l'établissement de jugement supplétif pour 50 enfants) ; le suivi régulier des cours par les élèves au début de l'année scolaire.

### **3. Faire le bilan des réussites et des défis de la mise en œuvre du projet**

Les réussites dans la mise en œuvre du projet portent sur : l'interaction avec d'autres organisations est développée par les trois OSC chacune dans sa commune d'intervention ; sont membres de réseaux dont la Coalition Malienne pour les Droits de l'Enfant (COMADE) ; le cadre de concertation communal de la société civile, etc. Au titre des défis, chaque organisation partenaire se différencie en fonction de son évolution. Mais on peut citer :

- Relancer les espaces d'expression des jeunes dans la commune,
- Solliciter la mairie et les coopératives à financer les groupements d'enfants,
- Travailler avec les instances de jeunes,
- Renforcement de capacité et élaborer un plan stratégique,
- Initier des rencontres sur les changements recherchés au sein de l'organisation.
- Suivre et évaluer les coopératives à partir des critères de performances définis par l'équipe.

### **4. Evaluer la capacité des organisations partenaires de s'approprier des approches, de les mettre en œuvre et de rendre compte à l'oral et à l'écrit (évaluation institutionnelle)**

Les trois OSC ont été évalué sur le plan organisationnel et les recommandations suivantes ont été formulées :

- Elaborer un document de politique de protection de l'enfant pour l'organisation,
- Designer un point focal sauvegarde des droits de l'enfant au sein de l'organisation,
- Planifier un suivi annuel de document de politique et faire signer les membres,
- Elaborer un manuel des procédures administratives, comptables et financières,
- Elaborer un organigramme pour l'organisation,
- Dotation de l'organisation d'un registre employeur et cherche une lettre de dérogation à la tenue du registre de paie,
- Tenir le journal caisse et banque de l'organisation
- Etablir un rapport narratif et financier certifiés de l'organisation à sous mettre à la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT),

### **Conclusions :**

- Les trois organisations partenaires (KABU-WOLO, SENIWE, SOLI-AM) connaissent l'approche d'intervention du projet et contribuent au renforcement des capacités des coopératives mises en place pour l'implémenter.
- Treize des quinze (13/15) coopératives mises en place sont dynamiques, respectent leurs textes et les engagements. Elles ont toutes un montant de 360.650 FCFA à 2.198.590 FCFA de fonds propres (frais adhésions + cotisations + intérêts sur les services de prêts + les pénalités) après 22 mois de fonctionnement au 31 décembre 2023, contre 34.900 F CFA à 268.500 FCFA en mars 2022.
- Les trois organisations partenaires travaillent pour renforcer d'avantage les obligations institutionnelles : gestion du personnel, reportages narratifs, financiers, etc.
- Le GRADEM a élaboré un plan d'accompagnement de ses trois organisations partenaires pour la réalisation des recommandations.

**Plan d'action d'accompagnement des OSC partenaires du Projet P 6032  
pour la mise en œuvre des recommandations.**

<b>Nom de l'organisation</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Période d'exécution</b>	<b>Date de suivi de la mise en œuvre</b>
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	1) Relancer les espaces d'expression des jeunes dans la commune	Juillet 2023 à décembre 2023	Janvier 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	2) Solliciter la mairie et les coopératives à financer les groupements d'enfants	Juillet 2023 à mai 2024	Juin 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	3) Travailler avec les instances de jeunes	Juillet 2023 à décembre 2023	Janvier 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	4) Renforcement de capacité et élaborer un plan stratégique	Juillet 2023 à mai 2024	Juin 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	5) Initier des rencontres sur les changements recherchés au sein de l'organisation	Juillet 2023 à décembre 2023	Janvier 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	6) Suivre et évaluer les coopératives à partir des critères de performances définis par l'équipe	Juillet 2023 à décembre 2023	Janvier 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	7) Elaborer un document de politique de protection de l'enfant pour l'organisation	Juillet 2023 à février 2024	Mars 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	8) Designier un point focal sauvegarde des droits de l'enfant au sein de l'organisation	Juillet 2023 à février 2024	Mars 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	9) Planifier un suivi annuel de document de politique et faire signer les membres	Juillet 2023 à février 2024	Mars 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	10) Elaborer un manuel des procédures administratives, comptables et financières	Juillet 2023 à février 2024	Mars 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	11) Elaborer un organigramme pour l'organisation	Juillet 2023 à décembre 2023	Janvier 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	12) Dotation de l'organisation d'un registre employeur et cherche une lettre de dérogation à la tenue du registre de paie	Juillet 2023 à décembre 2023	Janvier 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	13) Tenir le journal caisse et banque de l'organisation	Juillet 2023 à décembre 2023	Janvier 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	14) Etablir un rapport narratif et financier certifiés de l'organisation à sous mettre à la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT),	Juillet 2023 à décembre 2023	Janvier 2024
KABU WOLO, SENIWE, SOLIAM	15) La liste des signatures sur le compte projet et responsabilités au sein de l'organisation.	Juillet 2023 à février 2024	Mars 2024

Bamako, le 23/07/2023

Le Directeur Exécutif